



APPRENDRE LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE À L'INJS DE METZ

.....

Initiation à la Langue des Signes Française (LSF), objectif «communication quotidienne et courante».

L'OFFRE : un cours hebdomadaire d'une heure et demie, dispensé en fin de journée par un formateur sourd.

COÛT DE L'INSCRIPTION :

Public extérieur sans prise en charge : **225€**

Public extérieur avec prise en charge employeur : **450€**

Professionnels des établissements partenaires face aux élèves de l'INJS : **Gratuit**

Professionnels des établissements partenaires de l'INJS (autres cas : **310€**)

Familles d'élèves «accompagnement précoce» : **Gratuit**

Cours collectifs sur site (entreprises, milieu protégé accueillant des personnes sourdes, ...) : convention INJS / établissement.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

rh@injs-metz.fr
03.87.39.88.14

Institut de Jeunes Sourds de Metz

49 rue Claude Bernard,
57070 METZ

03.87.39.97.00
www.injs-metz.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est en 2005 que la LSF, privée d'enseignement pendant longtemps, a été reconnue comme «langue officielle» en France.

En effet, c'est une langue à part entière, possédant son propre système grammatical et syntaxique, complet et complexe qui, comme toute autre, exige un apprentissage long, approfondi et une pratique régulière.

L'apprentissage de la LSF nécessite de réenvisager entièrement son mode de communication pour découvrir une langue visuelle et gestuelle, utilisant les mouvements du corps et les expressions du visage.

Apprendre la LSF, c'est faciliter la communication avec chacun et favoriser l'inclusion des sourds signants au quotidien !